

## Médiation par les pairs et responsabilité des jeunes médiatrices et médiateurs

*Extraits de témoignages d'ex-médiatrices et médiateurs*

« Oui je pense qu'être médiateur c'est prendre une responsabilité au sein de l'établissement. Un médiateur agit en faveur de la bonne entente au sein de l'établissement. J'ai appris à être plus responsable et à faire plus attention à mes paroles et à mes actes. » **Jessica, ex-médiatrice du collège H Stendhal de Fosses.**

-----

« J'ai eu la chance d'être dans un établissement soutenant fermement cette initiative et donnant un cadre très officiel à cette démarche. De ce fait, j'ai pu profiter autant que possible du potentiel bienfaisant de cette formation et la poursuivre au-delà du collège, lors de mes années au lycée et jusqu'à aujourd'hui ». **Ancelin, ex-médiateur du Collège J Monod de Beaumont/Oise.**

-----

« J'ai pu exercer cette responsabilité de manière très autonome sans pour autant ne pas être encadrée. Le soutien des professeures et les réunions mensuelles ont permis un bon accompagnement pour lequel je suis reconnaissante ». **Silina, ex-médiatrice du collège J Monod de Beaumont/Oise.**

-----

« Un médiateur est responsable de sa propre attitude envers les autres médiateurs avec qui il collabore, envers les adultes de l'établissements mais aussi envers les médiés qui viennent le voir. Si un médiateur n'a pas une attitude correcte, cela peut entraîner une perte de confiance de la part de ses camarades et des autres élèves (potentiels futurs médiés). » **Axel, ex-médiatrice du collège Louise Michel de Corbeil Essonnes.**

-----

« C'est d'abord prendre une responsabilité vis à vis de soi. On prend la responsabilité de ne plus fermer les yeux, de préférer le dialogue au conflit, d'accepter la parole de l'autre sans être dans une position de jugement. » **Coline, ex-médiatrice Collège J Monod de Beaumont/ Oise.**

-----

« Dans le lycée où je suis actuellement, je suis de la lutte contre le harcèlement. Mon expérience en tant que médiateur m'a aidé j'en suis convaincu : je parle mieux aux autres, j'apporte plus d'intérêt au langage et puis le principal avant tout c'est que résoudre les conflits c'est devenu plus facile ». **Aldric, ex-médiateur du collège J Monod de Beaumont sur Oise**

-----

« Depuis, au lycée, j'ai continué dans la même lignée. Je suis déléguée de classe, déléguée du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne), membre du C.A (Conseil d'administration), suppléante au CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) et ambassadrice contre le harcèlement. J'ai pu grâce à ma formation à la médiation par les pairs, arrêter un début de harcèlement au sein de mon lycée. Et quand j'interviens dans d'autres établissements, je précise que j'ai été médiatrice, car pour moi, c'est très important ». **Rachèle, ex-médiatrice du Collège R Cassin d'Ouzouer le Marché.**

-----

« L'apport de la médiation par les pairs va bien au-delà de résoudre des conflits de cour de récréation. C'est vraiment un plus pour la vie d'adulte, cela apporte beaucoup de compétences pour composer et s'intégrer et agir dans le monde qui nous entoure. Cela permet aussi de faire une remise en question de soi-même régulièrement. » **Juliette, ex-médiatrice du Collège St Exupéry de Chaumont en Vexin**

-----

« La médiation par les pairs m'a aidé à écouter l'autre. A l'hôpital, les relations interprofessionnelles ne sont pas toujours faciles et nous pouvons vite perdre notre patience dans des cas de stress, de fatigue intense, la relation avec certains patients et couples peut s'avérer aussi parfois très compliquée et nécessite aussi une bonne dose de médiation pour réussir à ce que chacun se sente écouté. » **Blandine, ex-médiatrice du Collège Les Plaisance à Mantes La jolie.**

-----